



Fédération Française
de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 27 et 28 janvier 2023

(Cette réunion s'est tenue en présentiel à Tours et en visio les vendredi 27 et samedi 28 janvier 2023)

Etaient présents :

*Mmes BAJOLLET, CARLIER, Mireille NOEL, Sandrine NOEL, VEROLA
MM. BOURLET, CANTARELLI, CHAUVIN, DORIZON, GONY, IANNARELLI, LE BOT,
MARAUX, STEPHANT, VAISSIERE, THEARD*

Etaient présents (visio) :

*Mme VIGUIE (vendredi)
MM. GRIGNON, ROBERT*

Représentant des Régions : Jean-Noël VENON

*Excusés : Mme SCHMITT
M. SCHMITT
M. GRANDE (formation discipline Grand Est)
M. POGGI (formation discipline Grand Est)*

I. ALLOCUTION DU PRESIDENT (Michel LEBOT)

Le Président adresse ses meilleurs vœux et surtout une bonne santé.

Je souhaite la bienvenue à Sandrine et Lionel, pour leur premier Comité Directeur.

Quelques membres pris par des occupations programmées antérieurement n'ont pu se dégager et l'accès à Tours n'était pas simple pour vous. Par ailleurs, je sais que certains d'entre vous sont pris par des obligations dimanche et ils devront nous quitter samedi en fin d'après-midi.

Dès que j'ai été informé de la difficulté pour trouver des chambres sur Marseille, en raison d'un colloque réunissant un nombre important de personnes, j'ai en lien avec le secrétariat cherché une solution de repli, si Toulouse a été un moment envisagé, les contraintes étaient trop importantes et nous nous sommes tournés vers Tours et grâce à Didier, nous pouvons nous retrouver.

J'ai envisagé un moment de changer de date, l'avancer c'était impossible au regard de mes engagements et la reculer non plus car cela aurait créé encore plus de problème avec en plus la proximité de la prochaine réunion début mars.

La fin d'année et le début de l'année ont été chaotiques, il est impératif que nous retrouvions de la sérénité et cela passe avant tout par une gestion des prises de décisions différentes.

Qu'est ce qui pose problème à leur actuelle, deux choses :

- L'expérience nous montre au travers de deux sujets, la minute au jeu provençal et le championnat des clubs féminin (voir les 55 et +) que si les décisions sur le fond pouvaient s'avérer bonnes, la décision d'une application immédiate sans préparation est vouée aux critiques inéluctables.

- Le manque d'argumentation et de fondement de nos décisions, il faut donc plus de temps pour réfléchir nos actions et projets, plus de concertation et plus d'éléments d'analyse. Il faut donc donner du temps au temps. En sachant que malgré cela nous ne ferons jamais l'unanimité.

Mais ceci nous impose aussi d'être solidaire, quand tout va bien c'est un peu plus facile que quand nous sommes bousculés.

Revenir en arrière sur une décision, reconnaître une erreur de jugement, de timing, n'est pas à mes yeux une faiblesse. Rien ne sert de faire la guerre à tout le monde sous prétexte que nous sommes la Fédération. Mais si nous voulons être suivis, il faut que nos décisions fassent consensus. Aux commissions de proposer des dossiers préparés, à nous de présenter nos axes de travail afin que nos décisions soient comprises de tous.

A noter que tout ce qui a posé problèmes sont d'ordre sportif, pour le reste il existe peu de réticence, à nous d'être performants. Donc évitons à l'avenir de décider des choses mal ou peu préparées.

II. APPROBATION DES DERNIERS COMPTES-RENDUS DU COMITE DIRECTEUR

Les comptes-rendus des réunions du comité directeur en date des 15 et 16 décembre et du 26 décembre 2022 sont adoptés à l'unanimité.

III. SITUATION FINANCIERE (Jean-Marie MARAUX)

- Bilan du Congrès national d'Evian :

En comptabilité, on est actuellement à 20 561 € + la facture hôtel 13 708 € donc un total de 34 269 €, sans avoir pris en compte les différentes refacturations. Il est vrai que pour l'hôtel nous sommes largement en dessous du barème habituel.

Le comité directeur doit valider le versement du solde de la subvention au comité organisateur le CD 74 à hauteur de 15 000 €.

À la suite du compte-rendu de la commission Événementiel sur l'organisation du Congrès, le comité directeur valide le versement du solde de la subvention au CD 74 pour 15 000€.

- Récapitulatif des amendes encaissées sur les nationaux 2023 :
 - Pour les nationaux rajoutés au calendrier voici ce qu'on a reçu :
 - GAP - Frais d'inscription reçus (condition pour inscription)
 - CARCASSONNE : Amende 500 € + inscription
 - MARTIGUES : Amende 500 € + inscription
 - MOUANS SARTOUX - Frais d'inscription reçus (condition pour inscription)
 - ST TROPEZ : Amende 500 € + inscription
 - AUCH : Amende 500 € + inscription
 - FOS SUR MER : Amende 500 € + inscription
 - ESPALION : Amende 500 € + inscription
 - ST JUERY : Amende 500 € + inscription

A ce jour, nous avons encaissé 3 500 € d'amendes soit 7 nationaux.

- Rappel sur les acomptes de 2023 (date butoir)

Avec les licences de cette semaine, on est déjà à 75 % de reprise par rapport à 2022 (196 000 licences). On pourra facturer début mars les acomptes pour un versement avant le 31 Mars (date butoir dans le règlement financier). Je rappelle que nous facturerons aux comités sur la base des licences 2022 un acompte de 70 % et concernant les mutations, nous les facturerons avec la fiche financière en octobre puisque la période de mutation est valable sur l'année complète.

- Informations sur l'étude de l'emprunt pour Centre National (RDV avec les banques en cours)

Nous avons contacté nos banques actuelles le Crédit Mutuel, la Banque Populaire AURA et la Société Générale. Nous avons déjà procédé à des rendez-vous avec les 2 premières et nous rencontrons la Société Générale le 9 février. Lors de nos échanges, nous avons présenté le projet du centre national Michel DESBOIS avec le montage financier. Nous avons eu un bon retour des responsables bancaires mais il nous faut travailler maintenant sur le chiffrage affiné du projet et également les engagements de subventions des différentes collectivités. Les banques nous feront des propositions intéressantes en fonction du reste à charge à la FFPJP.

- Informations sur le placement d'une partie des liquidités chez le courtier MARIGNY

Nous allons procéder au placement au moins des réserves du centre sur 2/3 ans en attendant la réalisation du centre. Le montant des réserves est actuellement à 1 200 000 € et sera augmenté d'environ 1 000 000 € des 2 € sur les licences pour 2023 et 2024.

IV. INTERVENTION DE LA DTN (Patrice RODRIGUEZ)

- Présentation du nouvel organigramme fonctionnel de la DTN
- Validation par le CD du courrier sur les carnets de bord
- Présentation projet Label Handipétanque
- Professionnalisation et RH :
 - Rappel fiche de poste CTFR et des missions prioritaires sur le développement (un rappel sera fait au séminaire de Beaune)
 - Recrutement de Guillaume Magier comme CTFR Haut de France
 - Proposition de convention d'emploi pour le CR PACA pour la nouvelle employée
 - Déplacement en Corse en février pour un audit et la mise en place d'un plan de développement avec l'appui de la DTN
 - Proposition d'un temps de présentation et d'échanges au conseil des Régions sur le rôle et la gestion d'un CTFR
- Présentation du séminaire de Beaune
- Haut niveau :
 - Après l'inter-régions, finalisation de la planification et programmation des stages des collectifs jeunes et espoirs
 - Travail en cours sur les Conventions d'insertion professionnelle des SHN
 - Finalisation planification/programmation préparation collectifs féminin et masculin sénior
 - Questionnement sur la sécurité de la compétition au Bénin

- Plan sport santé FFPJP : audit, réflexions et pistes de travail
- Formation :
 - Nécessité de redynamiser la commission et de travailler sur une philosophie commune
 - Questionnement sur le CQP
- Organisation et procédures de travail : les difficultés rencontrées sur les derniers dossiers portés par la FFPJP/ses commissions/la DTN (ententes, quota, tir de précision) démontrent la nécessité d'améliorer l'organisation et les procédures de travail entre toutes ses composantes :
 - Création de comité de pilotage ou technique associé à la commission Adhoc et ainsi s'appuyer sur les techniciens
 - Amélioration de la planification dans le temps du travail pour une prise de décision en CD qui permet d'anticiper la mise en action
 - Ficeler les dossiers pour faciliter la prise de décision

V. RETOUR SUR LE CONGRES D'EVIAN (Laurent BOURLET)

Les ateliers ont été bien perçus par les congressistes. Un grand Merci à Eric DORIZON et son équipe pour l'organisation de ce congrès. Les repas et l'animation ont été appréciés.

Un questionnaire a été envoyé aux comités départementaux et régionaux pour connaître le ressenti de ce Congrès. A ce jour, **55 CD ont répondu**.

BILAN ET ANALYSE

Les thèmes « administratifs » :

Ils ont recueilli une large majorité de satisfaction (entre 63,7 et 67,2 %) sans compter la notation 3, note intermédiaire. Le taux « d'insatisfaction » est relativement faible (entre 4,9 et 12,3%)

Les thèmes « sportifs » sont plus mitigés :

- Le thème « structuration des clubs » a satisfait plus de la moitié des personnes (54,7 %) et 37,7 % des personnes ont donné la note intermédiaire (peu d'insatisfaction avec 7,6 %)
- Les thèmes sur la filière d'accès territoriale de haut-niveau et le référentiel de compétences ont en revanche généré moins de satisfaction (39,6 % et 38,1 % respectivement) et près de 40 % ont accordé la note intermédiaire. Près d'1/4 des personnes (23,3 % et 23,8 % respectivement) n'ont pas été satisfaits du contenu de ces deux ateliers. Certains ont indiqué que les réponses aux questions n'étaient pas précises.

La durée de chaque atelier semble correspondre aux attentes des CD/CR (pour plus de 70 %). Il est difficile, compte-tenu du programme, d'envisager de les rendre plus longs, sauf à en réduire le nombre.

Le format semble également correspondre aux attentes des CD/CR (pour près de 70 %) même s'il semble pertinent d'envisager un temps plus long aux débats et interactions.

En synthèse, presque tous les CD/CR ayant répondu (94,2 %) sont favorables à la reconduction de ces ateliers en 2023.

Suggestions pour 2023 :

- Identifier les thèmes assez tôt dans l'année afin de les communiquer en avance aux CD/CR
- Recenser les questions des CD/CR avant le Congrès (comme pour l'ordre du jour statutaire) afin que chaque responsable d'atelier puisse axer sa présentation en donnant des réponses aux questions posées en amont (cela permettra de libérer du temps en fin de présentation de chaque atelier pour répondre aux questions de dernière minute)
- Prévoir une salle annexe (en plus de l'auditorium) avec une capacité plus grande
 - Maintenir la présence de personnes tierces/intervenants extérieurs (juriste, société spécialisée dans un domaine, etc...)
- Faire intervenir, selon les sujets, des CD-CR pour diffuser des bonnes pratiques

Champ libre avec vos idées et préconisations (durée, format, idées, thèmes à aborder etc...):

Sur les ateliers :

- Plus de discussions ouvertes serait un plus. Eviter que les ateliers soient aux mêmes horaires car les petits comités ne peuvent pas se couper en 2 pour écouter ce qui est dit.
- S'adjoindre la présence d'un avocat conseil sur le juridique avec la possibilité de le rencontrer durant le temps du congrès.
- Démarrer les ateliers vendredi matin (un temps de présentation puis un temps consacré aux échanges)
- Insérer une partie débat / échanges lors des ateliers suivant les sujets
- Prévoir une salle plus grande (pour les thèmes « sportifs »)
- Prévoir des témoignages de CD qui ont des réussites dans un domaine particulier comme le recrutement de jeunes, un national réussi, etc...
- Des ateliers plus orientés projets applicables.
- Un étalement plus important des ateliers / réduire le nombre d'ateliers
- Varier les thèmes d'une année sur l'autre
- Mise en place d'une boîte à idées suivie en fin de congrès d'un rapide inventaire des idées les plus intéressantes.
- Les éléments diffusés (les diaporamas) doivent être plus claires et compréhensibles. Il faut que ce soit accessible à tous, en pensant à tout le monde, et non pas seulement à notre petit microcosme.
- Ateliers non-adaptés aux CR n'ayant qu'un intervenant

Sur le fonctionnement général FFPJP :

- Obtenir les résultats par CD des enquêtes réalisées via les réseaux sociaux
- Obtenir un planning à l'année des différentes formalités à accomplir et les dates butoir de leur retour au siège de la fédération.
- Plus de consultation/concertation entre la FFPJP et les Comités avant de prendre des décisions sur les changements de règlements (prendre un panel de CD de tailles différentes et dans des régions différentes pour avoir de vraies remontées de terrains).
- Uniformiser les fonctionnements au niveau des championnats des clubs (division, nombre de poules, descentes et montées)
- Création de la licence « dirigeant »

Constat du comité directeur :

- Mieux structurer le moment statutaire car cela ne doit pas être un moment de débat.
- Prévoir des ateliers suivant les questions diverses uniquement le vendredi.
- La commission « évènementiel » va proposer une nouvelle organisation du prochain congrès.

VI. RAPPORT DES COMMISSIONS

1) DROM-COM (Véronique BAJOLLET)

Le déplacement de la commission DROM-COM dans les Caraïbes s'est relativement bien passé avec un accueil chaleureux. Les membres de la commission ont adapté leur planning pour pouvoir en faire le maximum.

Bilan des formations (voir tableau ci-après) :

	Martinique		Guadeloupe		Iles du Nord	
	Nombre de personnes	Nombre de diplômes	Nombre de personnes	Nombre de diplômes	Nombre de personnes	Nombre de diplômes
Tronc commun	13	10	11	11	4	4
BF1 et recyclage	16	11	6	6	5	5
BF2 et recyclage	5		7			
Arbitres et recyclage	13	3	6	3	2	2
Geslico (membres du CD)	6		1		1	
Gestion concours	24		8		2	
Discipline	30		8		2	
Administratif	12		6		2	
Réunions Martinique			Nombre de personnes	Date		
Rencontre avec les membres du CD			3	02/01/2023		
Rencontre avec les joueurs du club qui ont la triplette féminine vice championne de France			40	06/01/2023		
Réunions Guadeloupe			Nombre de personnes	Date		
Rencontre avec les membres du CD			3	09/01/2023		
AG DU CD			15 club sur 28	14/01/2023		
Animation école par un BF1 d'une école de pétanque Guadeloupe						
11/01/2023	La Fusée	Le Moule				
Rencontre jeunes Guadeloupe - Iles du Nord						
14 et 15 janvier	19	Baie Mahaut				

En conclusion, il a été difficile de faire tout ce qu'il était prévu car une semaine c'est un peu court. Avec le nombre d'heures exigées par formation, il faut que l'arbitrage et les BF se déroulent en journée, par contre les autres disciplines ont lieu le soir.

Les DROM au CDF jeunes

Répartition des 2 équipes jeunes par catégorie pour les DROM, en fonction de leurs demandes et des critères d'attribution fixés par la commission :

Guadeloupe : 1 cadet
Réunion : 1 junior, 1 cadet
Mayotte : 1 minime
Nouvelle Calédonie : 1 junior
Iles du Nord : 1 minime

Nous sommes en attente d'une réponse de la Réunion qui souhaitait une équipe jeune, catégorie à choisir, en CNC.

2) Commission Formation (Véronique BAJOLLET)

Il est convenu qu'une visio avec les membres de la commission formation soit organisée rapidement pour établir une feuille de route pour la formation des graphiqueurs. En effet, il faut recenser les graphiqueurs en activités sur l'ensemble du territoire.

Il faut maintenir notre CQP, diplôme qualifiant permettant une rémunération. C'est un tremplin vers l'emploi pour nos jeunes.

3) Commission carcérale (Véronique BAJOLLET)

Sabry BELDJILALI a le projet d'une sortie de plusieurs équipes de la DISP de PACA pour participer à la Marseillaise. La FFPJP payera les inscriptions ou une participation aux repas.

Le CTFR Christophe ARSAC continue ses animations au centre pénitentiaire de Valence.

4) Commission arbitrage CNA (Patrick GRIGNON)

La CNA s'est réunie le 23 janvier (en visio). Elle a siégé dans un premier temps sur deux appels formulés par deux arbitres qui ont été sanctionnés en première instance suite aux problématiques survenus aux internationaux de NYONS et RUOMS.

La CNA constate une situation critique concernant les procédures de formation et de préparation à l'examen d'arbitrage.

La nouvelle formule avec dans un premier temps le tronc commun et, ensuite, soit la filière éducateur, soit la filière arbitrage pose problème pour beaucoup de comités et surtout un coût financier important (180 € pour devenir arbitre départemental + frais annexes de déplacements, d'équipements...) pour les candidats.

Beaucoup trop d'attentes et de contraintes avec un risque avéré de perte de candidats et dans des départements, c'est déjà le cas, pas de candidats en 2023 pour la filière arbitrage.

La commission Formation va se réunir prochainement pour discuter des problèmes rencontrés (contraintes administratives, logistiques, problèmes de communication, ...).

La question est surtout de savoir si le corps arbitral est dans l'obligation de passer par la certification Qualiopi (qui est prévue normalement pour un contexte de formations qualifiantes diplômantes ou certifiantes).

Suite aux remontées des comités départementaux, la CNA propose une nouvelle organisation, pour éviter de perdre des candidats à l'arbitrage, car depuis quelques saisons, l'effectif du corps arbitral diminue régulièrement.

- La journée de formation du tronc commun réalisée en visio, donc gratuite pour cette formation, suppression du QCM (qui n'inclut actuellement que des questions d'arbitrage).
- Les formateurs pour les préparations aux examens des arbitres devraient être défrayés.
- Un retour à la simplification des procédures (choix des dates de formation dans les départements...).

Ce sont des questionnements et des demandes qui seront soulevés et débattus dans un ordre du jour lors du prochain Conseil National et Comité Directeur en mars 2023.

La CNA propose une revalorisation de la grille des indemnités des arbitres départementaux et régionaux (hors frais kilométriques).

Concernant l'application des nouvelles décisions concernant la minute au jeu provençal, les départements vont recevoir un courrier. La demande est de surseoir à l'application de cette minute et les conclusions seront données à la fin de l'année.

Le comité directeur se laisse le temps de prendre une décision à l'occasion du prochain comité directeur de mars 2023. Ces nouveaux tarifs seraient applicables au 1^{er} janvier 2024.

Michel LEBOT précise que c'est le centre de formation qui est certifié Qualiopi et non les formations dispensées. Il faut réactiver le centre de formation et proposer des process pour former les gens. La commission « Formation » est composée

Commission centre de formation : Véronique, Didier, Lucette, 2 cadres d'Etat, salarié formateur, Eric Dorizon.

Directeur du centre de formation : Xavier GRANDE,

Centre de formation : Bilan financier sur le coût des salariés (il faut que l'on y mette toutes les dépenses imputées).

Sujet ordre du jour mars 2023 : on peut prévoir 2 sessions de tronc commun

Problème date 3^{ème} week-end de janvier

Formation des formateurs : outils pédagogiques (William)

5) Commission Jeu Provençal (Patrick GRIGNON)

➤ Coupe de France Jeu Provençal

En raison de quelques retours négatifs de certains présidents de comité quant au déroulé de la coupe de France Jeu Provençal et les dates butoirs proposées, une nouvelle définition des dates a été transmise :

Au plus tard le 12/05 : qualifiés pour le tour de zones

Au plus tard le 23/06 : tour de cadrage

Au plus tard le 25/08 : 32^{èmes} de finale

Les 23 et 24/09/23 : 16^{èmes} et 8^{èmes} de finale (lieux à définir par zones)

Les 01, 02 et 03/12/2023 : ¼ de finale, ½ finale et final de la Coupe de France (un lieu à définir par la FFPJP)

- Recours

Un club du département des Alpes-Maritimes s'est inscrit mais n'a pu être enregistré par le CD 06.

A l'unanimité, la Commission Nationale de Jeu Provençal émet un avis favorable d'intégrer ce club sous réserve que le CD 06 s'engage à ne qualifier qu'une seule équipe pour le tour de zone et que les 10 autres clubs acceptent la proposition du CD 06. Le CD06 sera donc saisi pour assurer les échanges en interne. Retour à faire à la FFPJP sur ce point.

- Courrier temps de jeu

La Commission Nationale de Jeu Provençal a élaboré un courrier demandant au comité directeur de la FFPJP de surseoir quant à la mise en place de la minute pour jouer une boule. En effet et compte tenu des éléments ci-dessous, la Commission Nationale propose de faire un point à la fin 2023 afin d'apporter ses conclusions sur la diminution du temps.

Les motifs sont les suivants :

- Renouvellement de l'année d'expérience avec des parties au temps lors des CDC, CRC en région Occitanie
- Sondages et retour d'expérience sur les compétitions départementales, régionales et nationales durant 2023
- Avis des pratiquants et échanges avec les joueurs

De part ces retours d'expérience, la Commission sera en mesure de proposer de baisser le temps à 1 mn ou de conserver 1,30 mn ou de trouver un consensus. Echanges et retours à faire à la FFPJP en fin d'année pour discussions avec la FIPJP.

Pour 2023, la FFPJP a accordé l'année de sursis en maintenant 1,30 mn. De ce fait, la commission nationale d'arbitrage communiquera à tous les arbitres cette décision et un communiqué sera fait par la FFPJP aux présidents de CR et de CD.

- Groupes de travail

Lors de la réunion, il est proposé de travailler sur plusieurs thématiques pouvant faire évoluer le Jeu Provençal.

Les thématiques sont à quantifier techniquement, administrativement et financièrement afin d'apporter un projet global au comité directeur de la FFPJP pour avis et décisions.

Avec la création de la coupe de France, il apparait important de développer et d'axer nos efforts sur de nouveaux projets pouvant jouer le rôle de fidélité et d'attirance du public.

Suite à la réunion, il apparait que 2 groupes de travail sont à créer :

- La communication : cet item est à travailler en groupe de travail pour une restitution des premiers éléments lors de la prochaine réunion plénière. Ce groupe de travail aura pour but de proposer des supports de communication faisant connaître le JP à tous les publics, les écoles, etc... Cela passera aussi par les réseaux sociaux, les calendriers, la promotion par la communication, etc.... Un rapporteur est à nommer.
- Le pôle France : cet item est à travailler en groupe de travail pour une restitution des premiers éléments lors de la prochaine réunion plénière. Ce groupe de travail aura pour but de proposer une organisation au niveau France avec un pôle de joueurs pouvant être représentatifs en France et à l'étranger pour des démonstrations. Ce pôle sera composé de joueurs présentant une bonne tenue, une bonne connaissance du jeu et de la pédagogie. Cela pourra être décliné en région, etc. Un rapporteur est à nommer.

- Divers

- Projet d'un championnat de France en 3x3 mixte : difficulté de trouver des dates mais l'idée est à réfléchir

- Protection des grandes épreuves de Jeu Provençal : à réfléchir notamment pour le PROVENCAL 13

La prochaine réunion est prévue le 27 mars 2023 en visio.

6) Commission Coupe de France (Laurent VAISSIERE)

Les 32^{ème}, 16^{ème} et 8^{ème} de finale auront lieu les 18 et 19 février avec le remplacement du site du Pontet par Nîmes. La finale aura lieu pour les 8 clubs qualifiés à Montbéliard du 11 au 12 mars 2023.

7) Commission CNC (Laurent VAISSIERE)

Les clubs sont en cours d'inscription pour le CNC 2023. A l'issue, seront constitués les groupes et les différents lieux. Le comité directeur donne son accord pour qu'un club Corse puisse organiser une journée, à leur demande.

Transmission du règlement jeunes avec les 3 catégories aux CD et CR avec les nouvelles modalités pour la formation des équipes à partir des écoles de pétanque. Finale du 27 au 29 octobre 2023 à Saint Yrieix.

Cette année le CNC vétérans aura lieu en amont du 23 au 26 octobre 2023 toujours à Saint Yrieix.

Transmission du règlement féminin aux CD et CR, un CD a déjà débuté son CDC 2023 avec les nouvelles modalités.

8) Commission des Nationaux (Laurent VAISSIERE)

L'ensemble des organisateurs réintégrés ont payé leur amende. Pour autant il reste encore des organisateurs qui, même correctement inscrits, n'ont pas payé leur droit d'inscription.

Proposition pour 2024 que l'inscription au calendrier soit définitive à l'issue de l'ensemble de la procédure (inscription + paiement)

Pour cette année, au vu des rapports de l'an passé, une grille de critères allant du rouge au jaune sera transmise aux organisateurs. Rouge signifiant une action rectificative immédiate, orange pour une amélioration l'année suivante et jaune dans les 2 années suivantes.

La commission va reconstituer un groupe de travail sur la réforme des nationaux en sollicitant par région 2 ou 3 organisateurs. Par la suite chacun pourra proposer ces idées d'améliorations qui seront étudiées en commission.

9) Championnats de France (Corine VEROLA)

- CDF 2023

Le CD69 vient de nous informer qu'il ne serait pas en mesure d'organiser le CDF Triplettes mixtes comme prévu à Vaux en Velin.

La FFPJP remercie vivement le CD59 qui a accepté de prendre en charge cette organisation à Sin le Noble (Boulodrome de Douai).

- CDF 2024

La commission va entamer les visites des sites candidats à l'organisation des CDF 2024 afin de pouvoir les attribuer le plus rapidement possible.

- CDF Tir de précision 2023

A ce jour, nous avons 11 régions qui ont décidé de qualifier des joueurs/joueuses pour ce CDF.

Le CD06 a présenté une demande à la FFPJP afin d'obtenir la mise en place d'un championnat régional en PACA.

Rappel seuls les juniors peuvent participer au Tir de précision Juniors (les cadets ne sont donc pas autorisés)

Rappel : Vendredi 7 juillet 2023 : tir de précision Séniors 2023 placé entre le Championnat de France Vétéran et le Championnat de France Promotion à Flamanville (CD 50).

10) Commission Jeunes (Mireille NOEL)

Le comité directeur de la FFPJP adopte à la l'unanimité la proposition des quotas jeunes pour le championnat de France 2023 soit 64 équipes par catégorie.

Un mail va être envoyé à tous les président(e)s de Région pour leur confirmer cette validation avec la même répartition qui a été envoyée début janvier 2023.

Le Championnat de France Jeunes sera organisé en système swiss avec 3 tours puis 32 équipes dans le Championnat de France et 32 équipes dans la Coupe de l'Avenir.

Un bilan va être fait pour connaître la participation du nombre d'équipes sur le plan départemental et le plan régional dans les championnats en 2023. Ce bilan pourra nous servir pour quantifier les quotas 2024.

11) Commission médicale (Jean-Pierre IANARELLI)

- Demande de participation à une étude en santé mentale

Nous y avons répondu favorablement.

Il s'agit d'une étude clinique dans le cadre de la rédaction d'une thèse de médecine qui concerne le risque éventuel de dépression chez les anciens athlètes français ayant eu une carrière au haut niveau.

L'objectif de cette étude est d'évaluer la fréquence et le risque de dépression chez les anciens sportifs de haut niveau français.

Cette étude permettra d'entamer une réflexion sur les mesures de prévention en santé mentale et sur le suivi pouvant être mis en place pour les anciens sportifs de haut niveau. Pour cela, il suffit de répondre à un questionnaire en ligne d'environ 5 à 10 minutes comprenant des questions concernant des symptômes en lien avec le syndrome dépressif et des questions sur la carrière sportive des SHN.

Ce questionnaire est totalement anonyme, et les données recueillies seront hébergées sur un serveur sécurisé et certifié Hébergeur de Données de Santé.

Cette étude concerne les SHN inscrit sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau élite ou sénior inscrit au moins une année sur la période allant de 2016 à 2021. Elle concerne 13 anciens SHN pour notre Fédération.

Ce travail est dirigé par le Dr Axel BASTIEN, psychiatre au CHU de Lille. Le promoteur de l'étude est la Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale et Psychiatrie des Hauts-de-France (Groupement d'intérêt public qui effectue des recherches en santé mentale depuis 2007).

L'investigateur principal de cette étude est Clément GIROD, interne en médecine (en spécialité Psychiatrie) et ancien kinésithérapeute du sport.

- Suivi médical réglementaire

Alexandre ZERDAB notre Médecin Coordonnateur est actuellement en train d'élaborer les documents à envoyer aux SHN inscrits sur la liste ministérielle pour qu'ils puissent réaliser le SMR pour la saison sportive 2023.

- Projet de stratégie fédérale esport-santé

Un premier travail a été élaboré par notre CTN Charles-Baptiste Agostini.

C'est effectivement un excellent travail qui donne une bonne synthèse de la politique Sport-Santé de notre Fédération depuis son intégration dans le Médicosport-santé et qui sert de référentiel médical.

Comme remarque j'ai simplement proposé que tout ce qui touche au Haut Niveau ne soit pas intégré dans la Thématique Sport-santé qui ne doit concerner que le sport pour tous et le sport sur prescription médicale en prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Le projet sera discuté lors du séminaire de la DTN fin janvier.

- **22^{ème} Colloque national pour un sport sans dopage**

Il se tiendra le 14 avril au CNOSF et j'y serai présent pour représenter la FFPJP.

12) Championnat du Monde à Dijon (Lionel GONY)

Il faut prévoir un comité de pilotage pour l'organisation du Championnat du Monde à Dijon. Plusieurs rendez-vous sont en cours pour les demandes de financement. Il faut des engagements écrits des partenaires et collectivités. Le département a donné son accord pour une subvention de 30 000 euros.

Les négociations doivent avoir lieu en collaboration étroite entre la FFPJP et le CD 21.

13) Dates des européennes et internationales 2023 et 2024

2023 :

- Championnat du Monde Individuel et Doublette Masculin et Féminin du 11 au 13 septembre à Cotonou (Bénin)
- Championnat du Monde Triplette Séniors du 14 au 17 septembre à Cotonou (Bénin)
- Championnat du Monde Triplettes Féminines et Triplettes Jeunes du 25 au 26 novembre à Bangkok (Thaïlande)
- Championnat d'Europe Triplettes Vétérans du 17 au 19 septembre à Albertville (France)
- Championnat d'Europe Triplettes Séniors Masculins et tir de précision du 20 au 24 septembre à Albertville (France)
- Championnat d'Europe Triplettes Espoirs Féminins et Masculins du 12 au 15 octobre à Monaco
- Finale de la Coupe d'Europe des clubs du 9 au 12 novembre à St Yrieix (France)

2024 :

- Championnat d'Europe Individuel Masculin et Féminin du 19 au 23 juin et Doublette Masculin et Féminin du 17 au 23 juin 2024 en Suisse
- Finale de la Coupe d'Europe des clubs du 7 au 10 novembre à Douai

2025 :

- Championnat d'Europe Triplettes Séniors du 24 au 28 septembre à Monaco
- Finale de la Coupe d'Europe des clubs du 6 au 9 novembre à Douai

Rappel dates du Comité Directeur et du Conseil national 2023 :

CODIR et Conseil National : 3 et 4 mars 2023

CODIR : 9 et 10 juin 2023

CODIR et Conseil National : 29 et 30 septembre 2023

CODIR : 17 et 18 novembre 2023

CODIR et Congrès National : 14, 15 et 16 décembre 2023

Réunions CEP (Europe) :

11 février 2023

15 avril 2023


VII. INFORMATIONS DIVERSES

- Affaire Duvarry : notre cabinet d'avocats a transmis ses conclusions récapitulatives dans le cadre de l'appel d'incident.
- Une commission administrative paritaire va être mise en place afin de proposer les nouveaux statuts (FFPJP, Région, Département) à l'occasion du prochain congrès prévu à Belfort en décembre 2023.
- Un article va être rédigé pour une publication sur Planète Boules. Le sujet portera sur les formations organisées dans les DROM-COM.
- Le CDC féminin avec la nouvelle formule a débuté en Haute Vienne en janvier. Tout s'est bien passé.
- La gestion des concours + 55 ans, en 3 ou 4 parties et à la mêlée, vont être enlevée de Gestion Concours. En effet, ces concours ne rapportent aucun point fédéral.
- Jean-Noël VENON précise que 3 départements sur 4 de la Région Bretagne ont un médecin dans leur comité directeur. En plus des contrôles d'alcoolémie, ils peuvent prévoir le suivi des sportifs, et le développement sport santé.
- Commission handipétanque : Philippe CHESNEAU a prévu une réunion auprès des Régions avec pour sujet le Championnat de France handipétanque, la reconnaissance des écoles de pétanque qui travaillent dans ce domaine....
- Recrutement siège FFPJP : il est prévu le recrutement d'un CDI pour la partie administrative ;
- Le site internet FFPJP doit être remis à jour.
- Commission solidarité (Philippe STEPHANT) : quelques dossiers sont en cours.

Fin de la réunion : 15H00 (samedi)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Mireille NOEL



Le Président de la F.F.P.J.P

Michel LE BOT

